

10554 - Les qualités distinctives du groupe sauvé

question

Quelles sont les principales qualités distinctives du groupe sauvé ? Est-ce que le manque de ces qualités chez un individu l'exclut du groupe ?

la réponse favorite

Les principales qualités distinctives du groupe sauvé sont :

- l'adoption du dogme

tel que conçu et vécu par le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) ;

- l'observance du culte

comme il le faisait ;

- adhésion aux règles

morales enseignées par lui ;

- application de la

législation islamique.

Voilà quatre domaines dans lesquels les membres du groupe sauvé excellent.

Dans le domaine du dogme, le groupe se conforme strictement aux enseignements du Livre et de la Sunna du Messager d'Allah en matière d'unicité absolue d'Allah dans Sa divinité, dans Sa souveraineté, dans Ses noms et attributs.

Dans le domaine des pratiques cultuelles, ils se conforment à leurs modalités, à leurs quantités, à leurs temps, à leurs lieux et à leurs causes. C'est pourquoi ils n'inventent rien dans la religion d'Allah. Bien plus, ils observent les bonnes règles de conduite dans leurs rapports avec Allah et Son Messager.

Ils ne les devancent pas en prenant l'initiative d'introduire dans les pratiques cultuelles quelque chose sans la permission d'Allah.

Dans le domaine des mœurs, le groupe excelle par ses belles qualités qui se traduisent par leur amour pour les Musulmans, par leur ouverture aux autres, par leur affabilité, par leur belle manière de parler, par leur générosité, par leur courage, entre autres bonnes mœurs.

Dans le domaine des transactions, il tient un langage de vérité aux gens et traite les affaires avec eux dans une parfaite clarté en application de l'enseignement du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) exprimé en ces termes : « Les parties impliquées dans une opération de vente ont le droit d'y renoncer tant qu'elles ne se seront pas séparées. Si elles n'expriment pas la vérité clairement, leur opération sera dépourvue de bénédiction.

L'absence chez l'individu de certaines de ses qualités ne l'exclut pas du groupe sauvé. Mais chacun y occupe le rang que son œuvre lui permet de posséder. Cependant si la lacune se trouve au niveau du dogme et se traduit par le manque de sincérité, elle peut exclure l'intéressé du groupe. La perpétuation d'innovations peut aussi pousser un individu hors du groupe.

Quant aux manquements qui relèvent du domaine de la morale et de celui des transactions, ils n'entraînent pas l'exclusion du groupe mais rétrogradent leurs auteurs.

Il faut cependant être plus explicite sur la question des mœurs. L'un de ces plus importants aspects réside dans l'unité du mot (l'adoption du même langage) et l'attachement unanime à la Vérité en application de la recommandation divine exprimée en ces termes : **«Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu' Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t' avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: "établissez la religion; et n' en faites pas un sujet de divisions". Ce à quoi tu appelles les**

associeurs leur paraît énorme Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent. » (Coran, 42 : 13). Allah

nous a informé que Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) désavoue totalement ceux qui divisent leur religion et forment des groupes partisans.

En effet, Allah le Puissant et Majestueux dit à ce propos : **«Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n' es responsable en rien: leur sort ne dépend que d' Allah. Puis Il les informera de ce qu' ils faisaient.** » (Coran, 6 : 159).

L'adoption du même langage et la cohésion (sentimentale) font partie des principales qualités du groupe sauvé, les membres de la Communauté des Sunnites.

Quand un différend les oppose dans un domaine où il y a lieu de faire appel à l'effort d'interprétation personnel (des textes), leur discussion n'est empreinte ni de jalousie ni d'inimitié, ni de haine. Car ils n'en croient pas moins que malgré le différend ils restent des frères (en religion). Bien plus, l'un d'eux peut même prier derrière un imam tout en pensant que celui-ci n'a pas procédé correctement aux ablutions alors que l'imam est convaincu de l'avoir bien fait. C'est l'exemple de quelqu'un qui prie derrière un imam qui vient de manger de la viande de chameau en pensant que cela n'entraîne point la rupture de ses ablutions. Celui qui a prié derrière lui, peut être de ceux qui pensent le contraire, mais cela n'empêche pas de juger la prière ainsi accomplie correcte. Pourtant il continue à penser que si lui-même avait consommé de la viande de chameau juste avant de prier, sa prière serait invalide parce que ses ablutions auraient été annulées à cause de la consommation de ladite viande. Ceci est possible parce que les membres du groupe pensent que le différend qui relève d'un domaine dans lequel il est permis de développer des points de vue divergents n'est pas un vrai différend. En effet, chacun des intéressés ne fait que son devoir s'il se limite à se référer à un argument qu'il juge irréfutable.

Les membres du groupe pensent que si un de leurs frères soutient un point de vue différent sur la base d'un argument valable, il reste en accord avec eux, en principe. Car ils prônent eux-mêmes la recherche des arguments, où qu'ils puissent se trouver. Si on les contredit pour se conformer à un argument, on est en réalité en accord avec eux parce qu'on ne fait que répondre à leur appel et appliquer leur enseignement qui consiste à faire appliquer le livre d'Allah et la Sunna du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui).

Bon nombre des ulémas savent que des différends de cette nature opposèrent les Compagnons même du vivant du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et celui-ci ne fit violence à personne (pour cela).

Quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) rentra après l'expédition menée contre les coalisés, Gabriel lui fit signe de se diriger vers le campement des Bani Qurayzha qui venaient de rompre le pacte conclu avec les Musulmans.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) mobilisa ses compagnons et leur dit : « **Que personne n'accomplisse la prière d'asr qu'une fois arrivé au campement des**

Bani Qurayzah ». Ils quittèrent Médine pour se rendre auprès des Bani Qurayzah, mais le temps de la prière d'asr

entra. Certains reportèrent cette prière et arrivèrent à destination au-delà du temps de ladite prière sur la base de leur interprétation des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). D'autres accomplirent la prière à son heure et se dirent que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne s'exprima comme il le fit que pour nous inciter à nous dépêcher, mais ne voulut pas que nous reportions la prière. Ce dernier groupe eut raison.

Toujours est-il que le prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne fit violence à aucun des deux groupes. La différence d'interprétation suscitée par les propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ne poussa aucun des groupes à nourrir de la haine ou de l'inimitié à l'égard de l'autre.

Voilà pourquoi je pense que les musulmans qui se réclament de la Sunna devraient former une seule communauté et éviter l'exclusion en leur sein de partis qui fassent qu'Un tel soit identifié à un parti, Un tel à un deuxième parti et Un tel à un troisième parti. Partis qui se plongent dans une guerre verbale qui radicalise des hostilités qui ne se fondent que sur un différend qui relève d'un domaine dans lequel il est bien permis de développer des points de vue divergents. Je n'ai pas besoin de citer nommément un groupe donné. Mais celui qui est doué d'intelligence percevra la chose clairement.

Je pense que les membres de la communauté des Sunnites ont l'obligation de s'unir malgré leurs divergences dues à des interprétations acceptables des textes. En effet, cette affaire est vaste. Allah soit loué. Ce qui importe c'est l'unité des cœurs et du langage. Car, il n'y a aucun doute que les ennemis des musulmans, qu'ils s'agisse d'ennemis déclarés ou d'ennemis qui se présentent comme des amis, préfèrent que les Musulmans restent divisés. Aussi faut-il que nous préservions le privilège de la Communauté sauvée qui consiste dans leur adhésion commune à un seul mot.